



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_ORGANIC_2018-07-26

- 1 Code d'identification unique du produit type : **WW-EN13168-T1**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 1**
- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13168:2012+A1:2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**
- 7 Performances(s) déclarée(s) :

Designations commerciales	Réaction au feu	Perméabilité à l'eau	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments		Coefficient d'absorption acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique			Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la compression		Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation
	Réaction au feu	Absorption d'eau	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-327 du 25 mars 2011			Résistance thermique R_f (m².K/W) (1)	Conductivité thermique λ_f (W/m.k)	Tolérances épaisseur, classe		Transmission de la vapeur d'eau μ	Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		
ORGANIC	B-s1,d0	NFD	Conforme	A+	(2)	NFD	de 0.15 (e=15mm) à 0.60 (e=50mm)	0,080	T1		NFD			(3)
														(4)

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
 (2) Ces caractéristiques sont dépendantes du système et sont fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu.
 (3) Selon EN13168 : Les performances de réaction au feu des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.
 (4) Selon EN13168 : La conductivité des produits en laine de bois (WW) ne varie pas avec le temps.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

.....**M. Denis KLEIBER, Directeur Général**.....

À.....**Wolfgantzen**....., le.....**26 juillet 2018**.....